

GUIDE EXPOSANTS

25

JFMN

Journées Francophones de Médecine Nucléaire
20-22 mars | Beffroi de Montrouge

Organisé par



En collaboration avec





Sommaire

I) RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contacts.....	p. 3
Lieu de l'événement.....	p. 4
Programme préliminaire.....	p. 5-7

II) RÉSERVATION DE STAND

Critères d'attribution & conditions générales de vente / Horaires de l'exposition / Tarifs stands / Tarif badges.....	p. 8
Hall d'exposition plan 1.....	p. 9
Hall d'exposition plan 2.....	p. 10
Réservation de Symposia.....	p. 11
Offres de partenariat.....	p. 12

IV) EXPOSITION DES INDUSTRIELS

Livraison des stands, montage et démontage.....	p. 13
Contraintes techniques.....	p. 14

V) ANNEXES

Descriptif du stand	p. 15
Prestations complémentaires.....	p. 16
Plan pour stand nu	p. 17
Attestation de sécurité.....	p. 18



Contacts

ORGANISATION

ACORAMEN

75, rue Professeurs Truc
34090 MONTPELLIER

Exposition: Anissa AZZAZI

Inscription: Barbara COLE

04 67 79 89 00 / 06 79 86 17 12
contact@acoramen.fr

LOGISTIQUE & ASSISTANCE EXPOSITION

ALTERNA Event

9 rue Séverine
93380 Pierrefitte sur Seine

Fadhel SOUISSI

07 52 53 31 02 / 01 76 58 50 36
f.souissi@alterna-event.fr

LIEU DE LA MANIFESTATION

Beffroi de Montrouge

2 place Cresp
92120 MONTROUGE

Hichem BACHA

06 11 96 04 23 / 01 40 92 62 31
hichem.bacha@sogeb spl.fr

TRAITEUR OFFICIEL

CALIXIR Traiteur

1 rue Guillaume Bigourdan
91320 Wissous

Carole HAVARD

01 69 75 14 02 / 06 15 83 87 30
carole@calixir.com



Lieu de l'événement



BEFFROI DE MONTROUGE

Adresse : 2 Place Cresp, 92120 Montrouge

Transports :

- Métro : Ligne 4 « Bagneux - Mairie de Montrouge », arrêt Mairie de Montrouge – Sortie 3 : Place Emile Cresp
- Bus : Lignes 68, 126, 128 - arrêt Mairie de Montrouge
- Tram : Ligne 3 - arrêt Porte d'Orléans
- Voiture : Périphérique porte d'Orléans - Porte de Châtillon
- Avion : Aéroport d'Orly à 10 min



Programme

JEUDI 20 MARS

7h45 : Accueil et remise des badges

8h15-9h00 : Café scientifique industriel

9h10-10h10 : Session 1 - Innovations en Oncologie

Modérateur : Françoise Bodéré

09:10 Imagerie hybride diagnostique et pronostique du myélome multiple par TEP-IRM – *Bastien Jamet*

09:30 Ciblage de l'anhydrase carbonique IX (Ca-IX) – *Clément Bailly*

09:50 Immuno TEP – *Désirée Déandreis*

10h15-11h15 : Session 2 - Intelligence Artificielle

Modérateur : Olivier Humbert

10:15 Radiomique en oncologie : pour quelles applications cliniques et pour quand ? – *Irène Buvat*

10:35 Modèles d'IA disponibles pour la recherche en imagerie oncologique – *Pierre Decazes*

10:55 Changement par l'IA de la pratique clinique en oncologie-radiothérapie – *Jean-Emmanuel Bibault*

11h15-11h45 : Pause & visite de l'exposition industrielle

11h45-12h30 : Symposia (x3)

GE HEALTHCARE – Auditorium

TRAVIS – Salle de commission 2.2

MSD - Salle de commission 2.4

«la scintigraphie en post EP pour le dépistage de l'HTP-TEC »

12h30-13h45 : Déjeuner & visite de l'exposition industrielle

14h00-15h00 : Communications orales (x3)

15h10-16h10 : Ateliers pratiques (x3)

Ostéo-articulaire - Auditorium

Image condensante ou ostéolytique d'allure solitaire – *Frédéric Paycha*

Cardiologie - Salle de commission 2.2

Infections cardiovasculaires – *Matthieu Bailly*

Endocrinologie - Salle de commission 2.4

Comment bien interpréter une scintigraphie thyroïdienne? – *Jérôme Clerc*

16h15-16h45 : Pause & visite de l'exposition industrielle

16h45-18h15 : Session 3 - Ethique "Vers de nouvelle relation avec le patient en MN"

Modérateur : Alain Percivalles

16:45 La relation médecin – personne malade dans la médecine nucléaire diagnostique : la consultation de « pré-annonce »

Dr Sandra Gonzalez

17:00 La relation médecin – personne malade dans la médecine nucléaire thérapeutique.

Dr Anne-Laure Giraudet

17:20 Débat pour ou contre l'annonce du résultat de l'examen en médecine nucléaire

Introduction : Pr Pierre Le Coz (Philosophe)

17:30 Débat contradictoire : (30 min)

- MN – oncologue responsable d'un comité RCP – patient expert – MERM : Jean Marc Israël (MN), Sandrine Faivre (Onco), Graziella Fumagalli (patient expert)
- MN – oncologue responsable d'un comité RCP – patient expert – MERM : Côme Bommier (hématologue de l'équipe du Pr Thieblemont à Saint-Louis (lymphome), groupe éthique de la SFH)

18:00 Table ronde

18h15-19h00 : **Personality Highlight - Rudi A. DIERCKX**

Modérateur : Jacques Darcourt

19h00-20h00 : Apéritif d'ouverture



Programme

VENDREDI 21 MARS

8h00 : Réunions GT

9h10-10h10 : Session 4 Ma Thèse en 180 sec (soumission)

10h15-11h15 : Café Controverses

- **Cardiologie** - Auditorium

Exploration des coronaropathies, le coroscanner en première intention - *Fabien Hyafil vs Gilles Soulat*

- **Ostéoarticulaire** - Salle de commission 2.2

Classification BONE-RADS : Vraiment une plus-value pour l'aide à la décision diagnostique du Médecin Nucléaire ? - *Frédéric Paycha vs Edmond Rust*

- **Endocrinologie** - Salle de commission 2.4

Faut-il continuer à faire des Scintigraphies MIBI pour les HPT1 - *Elske Quak vs Elif Hindié*

11h15-11h45 : Pause & visite de l'exposition industrielle

11h45-12h30 : Symposia (x3)

SIEMENS – Auditorium

NOVARTIS – Salle de commission 2.2

LEMERPAX – Salle de commission 2.4

12h30-13h45 : Déjeuner & visite de l'exposition industrielle

11h45-12h30 : Symposia (x3)

CURIUM - Auditorium

SPECTRUM - Salle de commission 2.2

BRACCO - Salle de commission 2.4

14h40-15h25 : Assemblée générale de la SFMN

15h25-16h10 : Assemblée générale du CNP

16h10-16h40 : Pause & visite de l'exposition industrielle

16h40-17h40 : Session 5 - Institutionnelle

17h40-18h40 : L'année scientifique par les internes

Modérateurs : Pierre-Yves Salaün, Emmanuel Deshayes, Jean-Louis Alberini

17:40 Imagerie hors oncologie - *Pierre-Yves Salaün, Romain Le Pennec*

18:00 RIV - *Emmanuel Deshayes*

18:20 Imagerie oncologie - *Jean-Louis Alberini*

20h00 : Cocktail dînatoire



Programme

SAMEDI 22 MARS

8h30-09h30 : Speed dating (juniors)

Institution (SFMN/CNP/CNEBMN) : 2 postes

- CHU : 2 postes
- CLCC : 2 postes
- Privé : 2 postes

9h30 : Accueil

09h30-10h30 : Communications orales

10h30-11h00 : Pause & visite de l'exposition industrielle

10h30-11h00 : Symposia (x3)

11h00-12h30 : Session 6 - TEP FDG

Modérateur : Charlotte Lussey

11:00 Dans les cancers thyroïdiens – *Antony Kelly*

11:20 Dans les nodules thyroïdiens – *Dr Thuillier*

11:40 Dans les masses surrenaliennes – *Catherine Ansquer*

12:00 Dans la sélection des patients pour la RIV – *Paul Schwartz*

12h30-13h30 : Déjeuner & visite de l'exposition industrielle

13h30-14h30 : Ateliers pratiques (x3)

Neurologie - Auditorium

TEP dans les pathologies neurodégénératives – *Aurélie Kas*

RIV - Salle de commission 2.2

Sélection des patients pour la RIV – *Léa Turpin*

Oncologie - Salle de commission 2.4

TEP PSMA: faux positifs, analyse du lit prostatique (post-RT ou chirurgie) en fonction du ligand utilisé – *Philippe Robin*

14h30-15h30 : Prix Yves Bizais

Modérateurs : Frédéric Courbon, Damien Huglo, Florent Cachin, David Taïeb

15h30-16h30 : Session 7 - Neuro-oncologie

Modérateur : Aurélie Kas

15:30 Imagerie TEP dans les métastases cérébrales – *Antoine Verger*

15:50 Le monitoring TEP des tumeurs cérébrales – *Laura Rozenblum*

16:10 Les méningiomes : imagerie et thérapie – *Tatiana Horowitz*

16h30 : Clôture des JFMN



Réservation de stand

CRITÈRES D'ATTRIBUTION & CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

L'attribution des stands se fera par ordre d'inscription via le site de la SFMN, sur le bon de commande en ligne (<https://www.cnp-mn.fr/sfmn-accueil/industriels-jfmn-2024/>) sur lequel vous aurez indiqué votre choix de stand d'après le plan de l'exposition et le tableau des tarifs ci-après.

Le choix final et définitif des emplacements est effectué par l'ACORAMEN. Aucune réclamation ne pourra être faite à ce sujet avant la réunion ou durant la période de montage. Bien entendu, l'emplacement désigné par l'exposant sur son bon de commande sera pris en compte de manière prioritaire.

Un acompte de 30 % devra être joint à la commande (avant le 14 octobre). L'encaissement de cet acompte vaudra réservation définitive de votre stand. Une facture globale vous sera adressée, faisant apparaître le solde dont le règlement devra être intervenu le 3 février 2025 au plus tard.

Tout règlement sera considéré comme définitif et ne fera l'objet d'aucun remboursement en cas de désistement ou d'annulation n'engageant pas la responsabilité directe de l'ACORAMEN.

L'ACORAMEN se réserve le droit d'accepter ou de refuser toute forme d'inscription et cela sans justification. De même, elle se réserve le droit de ne pas respecter l'attribution d'un emplacement ou de refuser l'accès à l'exposition dans l'hypothèse du non-règlement des sommes dues aux échéances annoncées.

HORAIRES DE L'EXPOSITION

JEUDI 20 MARS DE 10:00 À 20:00

VENDREDI 21 MARS DE 09:00 À 18:30

SAMEDI 22 MARS DE 09:00 À 14H30

TARIF STAND

m ²	Badges inclus	Tarifs HT/m ² Stand nu	Tarifs HT/m ² Stand équipé
3	2	1 250 €	1 420 €
6	3	1 200 €	1 375 €
9	4	1 185 €	1 351 €
12	6	1 180 €	1 354 €
18	8	1 150 €	
24	10	1 120 €	
36	15	1 100 €	
45	15	1 085 €	
50	15	1 080 €	

Tarifs des inscriptions TTC*	jusqu'au 31/01/25		A partir du 01/02/25	
	3 jours	1 jour	3 jours	1 jour
Industriel avec stand	250	200 €	350 €	300 €
Industriel sans stand	2 500 €			
Cocktail d'initiation	90 €			



Réservation de stand

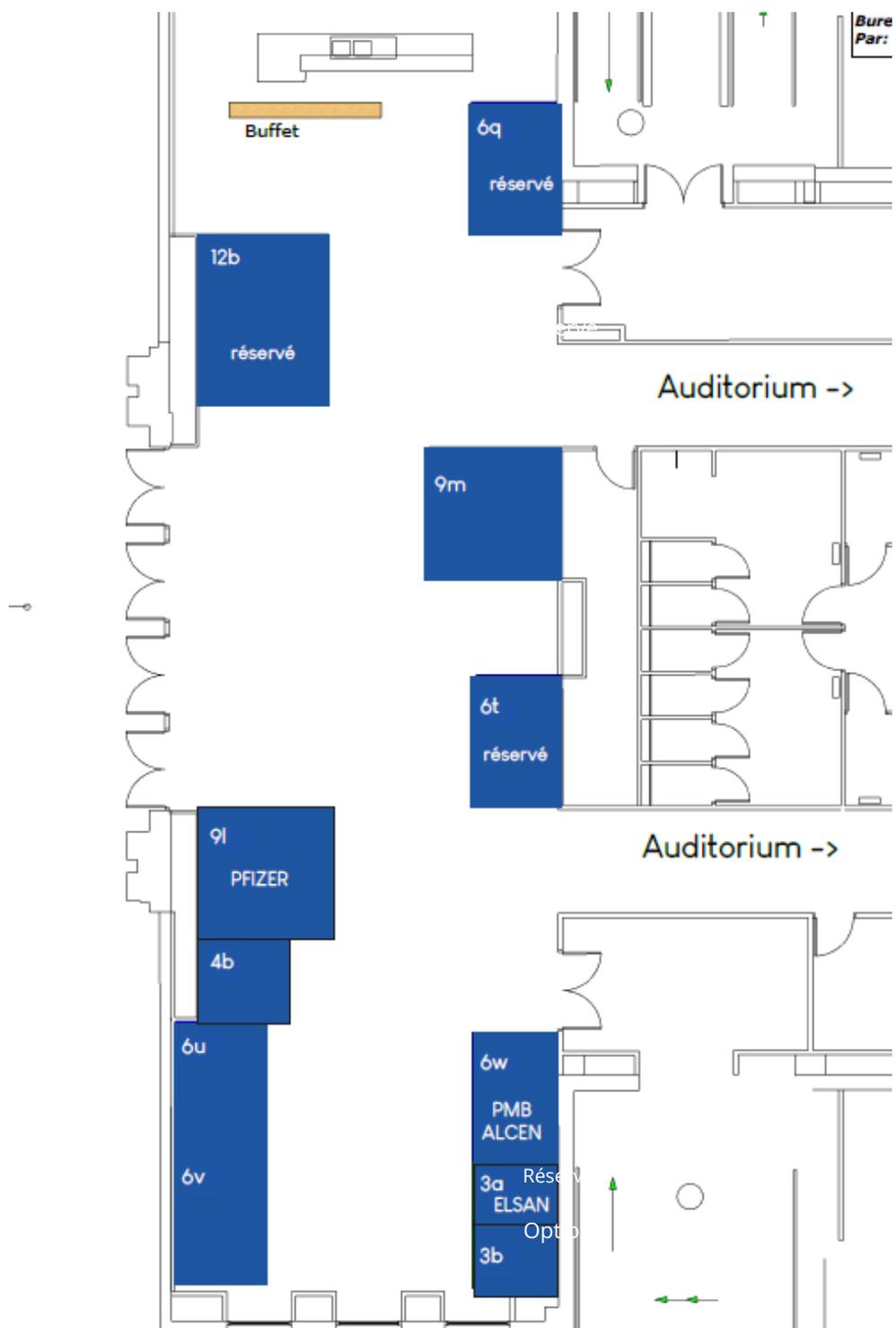
HALL D'EXPOSITION : SALLE GINOUX (RDC)





Réservation de stand

HALL D'EXPOSITION : FOYER BAR AU 1^{er} ETAGE





Réservation des Symposia

DATES & HORAIRES

Au cours de ces trois jours de congrès, 9 symposia seront organisés selon le programme et les horaires ci-dessous. Si vous êtes intéressé(e) par l'organisation d'un symposium, veuillez l'indiquer sur votre bon de commande en ligne.



MARS 2025	SALLES	N° DU SYMPOSIUM	CAPACITÉ	SOCIÉTÉ
Jeudi 20 mars				
08:15- 09:00	Auditorium Moebius	Café Industriel	500 pers.	
11:45 - 12:30	Auditorium Moebius	Symposium 1	500 pers.	GE HEALTHCARE
	Salle de commission 2.2	Symposium 2	100 pers.	TRASIS
	Salle de commission 2.4	Symposium 3	70 pers.	MSD
Vendredi 21 mars				
11:45 - 12:30	Auditorium Moebius	Symposium 4	500 pers.	SIEMENS
	Salle de commission 2.2	Symposium 5	100 pers.	NOVARTIS
	Salle de commission 2.4	Symposium 6	70 pers.	LEMERPAX
13:45 - 14:30	Auditorium Moebius	Symposium 7	500 pers.	<i>option Curium</i>
	Salle de commission 2.2	Symposium 8	100 pers.	SPECTRUM
	Salle de commission 2.4	Symposium 9	70 pers.	BRACCO
Samedi 22 mars				
10:30-11:00	Auditorium Moebius	Symposium 10	500 pers.	
	Salle de commission 2.2	Symposium 11	100 pers.	Réservé
	Salle de commission 2.4	Symposium 12	70 pers.	



TARIFS

Catégorie	Tarifs HT
Saphir : salles de commission sans captation	4 500 €
Saphir : le samedi 22 mars	4 000 €
Gold : Auditorium avec captation et replay sur site SFMN	6 500 €
Diamant : Auditorium captation + diffusion en direct & replay retransmission en live aux clients	7 000 €



Offres de partenariat

OPTION	TARIF	DISPONIBILITÉ	
Cordon badge avec le logo de votre société	1500 € HT	<i>option pour un seul industriel</i>	
Insertion publicitaire dans les sacs du congrès	1000 € HT		
Vidéo publicitaire dans l'auditorium	500 € HT		
Vidéo publicitaire dans les écrans du Beffroi	300 € HT		

Ces options sont à renseigner dans le bon de commande disponible en ligne sur le site de la SFMN (

- Si vous choisissez l'option insertions publicitaires (flyers ou plaquettes A4), merci d'envoyer vos documents avant le 1er mars 2025 à l'adresse suivante :

[adresse à venir]



Exposition

LIVRAISON DES STANDS, MONTAGE & DÉMONTAGE

Le traçage des stands sera réalisé à partir de 06:00 le mercredi 19 mars.

Pour les stands nus

Ordre de passage des livraisons des stands de 6 à 45m² :

08:00 à 08:30 : Stands de 36 m²

08:45 à 09:30 : Stands de 45 m²

09:45 à 10:15 : Stands de 24 m² et 18 m²

10:30 à 11:00 : Stands de 12 m² et de 9 m²

11:00 à 12:00 : Stands de 6m²

Pour les stands équipés

Le montage du stand est réalisé par la société Alterna Event le mercredi matin à partir de 6:00. Il vous est possible d'aménager votre stand à partir de 14:00.

L'exposition se déroule au rez-de-chaussée au niveau de l'espace Nicole GINOUX (salle de 1 000 m²). Un monte-charge est disponible par la Rue du colonel Gillon (en face du n° 28), 92120 Montrouge.

Si vous avez un camion de livraison, à l'approche du cimetière avant de vous engager sur la rue du colonel Gillon. Il est impératif d'appeler Aude Willkens : 06 09 87 03 64 , M. Hichem BACHA au 06 11 96 04 23. Si vous en avez connaissance, pensez à communiquer le gabarit de votre camion à ACORAMEN. Votre camion doit être équipé d'un hayon élévateur. **Aucun manutentionnaire n'est prévu sur place.**

N'ayant pas de lieu de stockage au Beffroi si vous ne pouvez pas livrer le mercredi 19 mars, il vous est possible de livrer au prestataire suivant :

[A RENSEIGNER]

Il pourra également récupérer vos colis après le congrès si vous ne pouvez pas les faire enlever le samedi 22.

TOUT MATERIEL LIVRÉ AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LE DEBUT DE L'INSTALLATION SERA REFUSÉ.

L'installation de votre stand peut être réalisée le mercredi 19 mars jusqu'à 20:00.

Démontage des stands le samedi 22 mars 2024 à partir de 16:30 et jusqu'à 20:00.

Attention, le monte charge ne sera disponible qu'à partir de 16:30 (derrière l'auditorium).



Exposition

CONTRAINTES TECHNIQUES

Merci de transmettre le dossier technique à votre standiste. Celui-ci doit adresser un plan 60 jours avant la manifestation à ALTERNA Event.

Le Beffroi de Montrouge étant un site classé et le sol de la Salle Ginoux étant en marbre, Il est demandé aux exposants de bien vouloir le protéger scrupuleusement. Les emplacements occupés par ces derniers et notamment les cloisons et les moquettes devront être laissés dans l'état où ils auront été trouvés. Clouer, visser, coller sur la structure est également interdit.

Attention :

Toute détérioration sera facturée à l'exposant.

Pour information :

*Hauteurs prévues des stands : fixée à 2,40 m

Une demande de dérogation écrite doit être faite auprès des organisateurs pour dépasser.

*Hauteur maximum de la signalétique : 2,50 m (aucun élingage possible)

ANNEXES

Descriptif technique du stand

Prestations complémentaires

Plan du stand

Attestation de règlement et sécurité



Descriptif du stand

STRUCTURE

Aluminium, panneaux de remplissage mélaminé clair

REVETEMENT DE SOL

Marbre

COTES UTILES DU PANNEAU

Largeur 100 cm - Hauteur 250 cm

Hauteur hors tout du panneau 240 cm

ECLAIRAGE/ ELECTRICITE

1 rail de 2 spots pour 6 m²

1 rail de 3 spots pour 9 m²

1 coffret électrique 3 kW

ENSEIGNE

Enseigne drop chaussette : fixation sur le bandeau de façade

Les côtes et les hauteurs exactes de votre stand sont indiquées sur le plan d'implantation générale

MOBILIER

1 table rectangle

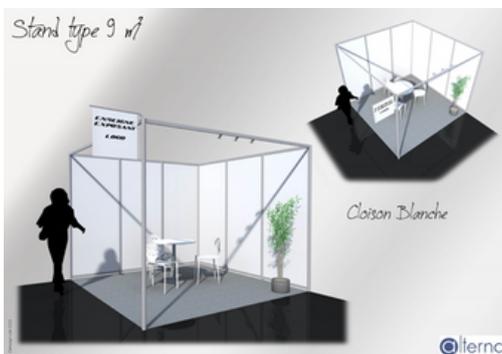
2 chaises pour 6m²

3 chaises pour 9m²

1 corbeille à papier

NETTOYAGE INCLUS*

APERÇU DU STAND



*Photo non contractuelle



Prestations complémentaires

Tarifs des prestations complémentaires à titre indicatif.

DESIGNATION	P.U HT - €	UNITÉ
Réserve Modulaire en angle de 1 m ²	70	U
Réserve Modulaire en angle de 2 m ²	120	U
Réserve Modulaire en îlot de 2 m ²	180	U
Rail de 2 spots LED	25	U
Rail de 3 spots LED	28	U
Rail de 4 spots LED	35	U
Bloc 3 prises NF	23	U
Bloc 5 prises NF	25	U
Cloison mélaminée -HT 250 cm x largeur 100 cm	30	U
Cloison grille - HT 250 cm x largeur 100 cm	45	U
Etagère simple - longueur 100cm x largeur 30 cm	30	U
1 ml de chaînette et 2 crochets	15	U
Kit réserve : 2 étagères + 1 bloc patère	75	U
Coffret 3 KW heures	147	U
Coffret 9 KW heures	460	U
Chaises	23	U
Frigo	99	U

Le nettoyage est compris dans le coût du stand

Si la prestation souhaitée ne figure pas dans le tableau ci-dessus ou si vous souhaitez obtenir un devis, veuillez contacter :

Fadhel SOUISSI : f.souissi@alterna-event.fr - 07 52 53 31 02 / 01 76 58 50 36
 ACORAMEN : contact@acoramen.fr – 04 67 79 89 00



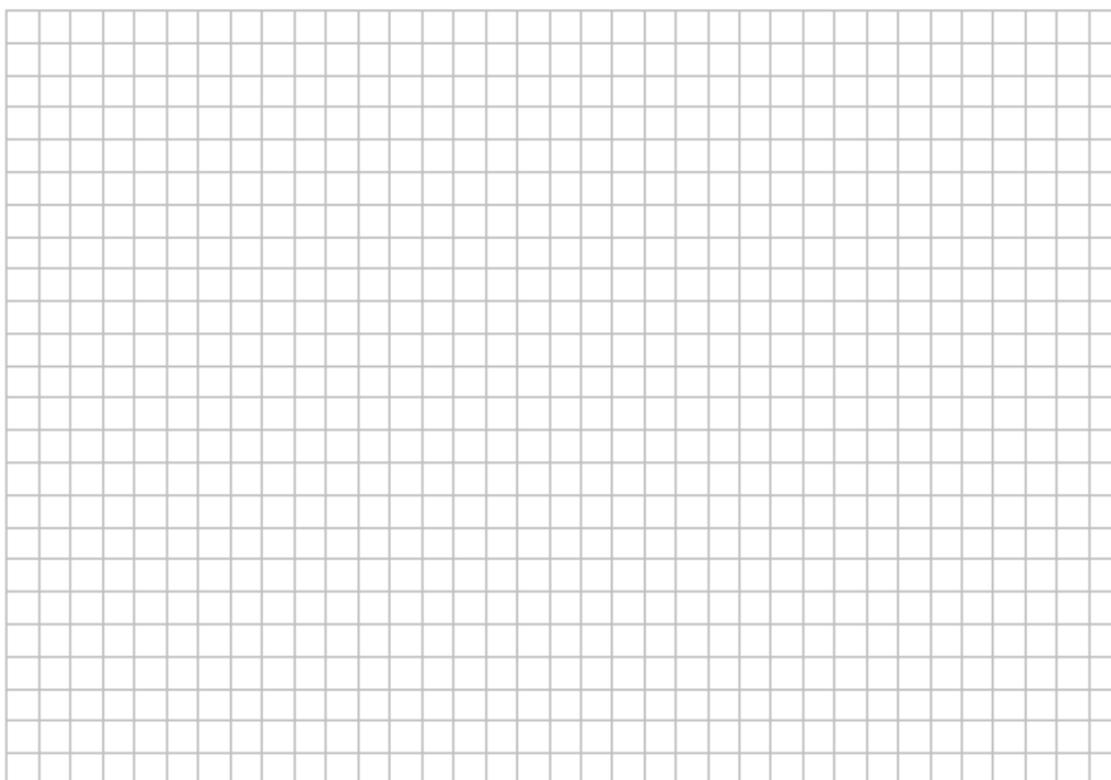
Plan du stand

Raison sociale :

N° de stand :

Veillez dessiner votre stand et placer les éléments :

1m² =



Légende :

--- Partie ouverte

— Cloison mélanimée

∟ Porte

⊗ Spot 100w

● Poteau

⌞ Cloison vitrée

▮ Enseigne drapeau

⊞ Bloc multiprise

∞∞∞ Rail de 3 spots

⌚ Arrivée électrique

⌘ Grille

▩ Etagère

⌘⌘⌘ Bloc 3 patères



Attestation de règlement et sécurité

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal et ville :

Téléphone :

Mail :

Responsable :

L'exposant doit obligatoirement retourner cette attestation, dûment complétée et signée, l'engageant à respecter les dispositions et mesures de sécurité applicables à l'exposition et contenues dans le règlement de sécurité. Une copie de ce règlement doit être transmise à tous les sous-traitants intervenant pour le compte de l'entreprise exposante.

Je soussigné(e) représentant la société
..... et agissant en qualité de.....
reconnais avoir reçu de la part du Comité d'Organisation, un exemplaire du cahier des charges mettant en application les dispositions de l'arrêté du 18 novembre 1987 et portant sur les dispositions et mesures de sécurité à observer par les exposants et les locataires de stands.
Je m'engage à respecter le cahier des charges de la manifestation et à le faire respecter à tout sous-traitant que j'aurais mandaté.

Date, signature et cachet de l'entreprise :